



## Notice explicative du projet N°6.10

### **Equipement du Parc Reine Mathilde de Verneuil-sur-Avre : aire de sport intergénérationnelle, ludique et adaptée à tous et mobilier économe en énergie**

Fiche-dispositif N°6 : développement des services à la population dans une perspective de développement durable

**Comité de Programmation du 26 mars 2012**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

Le Parc Reine Mathilde est situé au Nord-est de Verneuil-sur-Avre, entre la voie ferrée et le quartier d'immeubles collectifs de la commune. Le projet d'aménagement du parc a lieu dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain de l'ensemble du quartier. Aussi, espaces verts, espace de loisirs et appartements semi-collectifs composeront le nouveau paysage d'ici quelques années.

Le Parc Reine Mathilde viendra compléter l'offre en espaces verts composée actuellement des remparts, du parc Faugère et du parc de la Mairie.

Les premiers travaux ont débuté sur cet espace en 2008. Chaque année, de nouveaux équipements ont été installés. Le parc comporte actuellement des jeux pour enfants (0-3 ans et 4-13 ans), des tables de pique-nique, des poubelles et deux barbecues. En 2011, ils se sont poursuivis avec l'aménagement d'un bike parc.

La suite des équipements, qui fait l'objet de la présente demande de subvention, porte sur l'aménagement de cet espace pour le plus grand nombre (personnes de tous âges, personnes à mobilité réduite), l'installation de mobilier économe en énergie et un aménagement paysager.

A terme, le parc Reine Mathilde devrait être un espace agréable à traverser (pour relier en cheminement doux le quartier résidentiel périphérique au centre, via le quartier d'immeubles collectifs en renouvellement urbain), à vivre et à partager. Il s'agit d'aménager un espace de rencontre et de loisirs, sur lequel il sera possible de pratiquer du sport ou simplement de se maintenir en forme, voire de se rééduquer.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Proposer un lieu de rencontre et de convivialité pour les habitants de la ville : aménager un parc urbain accessible à tous
- Améliorer la qualité de vie des personnes à mobilité réduite, voire captives
- Valoriser une « dent creuse » du tissu urbain et limiter l'impact de son aménagement sur l'environnement

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

- Habitants de tous âges de la Commune de Verneuil-sur-Avre
- Personnes en maison de retraite et/ou malades d'Alzheimer

## ➤ **Contenu :**

La philosophie pour l'aménagement de cet espace est de répondre aux besoins exprimés par les habitants en s'appuyant sur les usages et les pratiques déjà existantes sur ce lieu. Les travaux concernent les équipements suivants :

### **Aménagement d'une aire de sport intergénérationnelle, ludique et adaptée à tous :**

#### **1/ L'accessibilité au site**

Un parking végétalisé sera aménagé à l'entrée du parc de plain-pied, pour faciliter l'accès, au plus près du site, des personnes à mobilité réduite.

Sur l'entrée du parc située en pente, des travaux de décaissement de la butte d'accès actuelle seront réalisés. Des marches très profondes (1,5 mètre environ) seront créées et une main courante sera installée.

Un terrassement sera réalisé pour faciliter la progression sur les différentes states du parc.

#### **2/ Les cheminements**

Des cheminements en pas japonais seront installés sur le site sur les conseils des spécialistes de la maladie d'Alzheimer. Ils faciliteront, en effet, les déplacements des personnes gravement atteintes par la maladie.

Un cheminement en stabilisé parcourra l'ensemble du site et reliera les différents espaces du parc.

#### **3/ Les modules**

Des appareils de gymnastique et de remise en forme seront implantés. Ils sont adaptés à un usage extérieur. Ces équipements présentent un design plus ludique que ceux rencontrés dans les salles de sport et ils seront en accès libre. Ils doivent permettre de s'amuser tout en se fortifiant ou en redécouvrant des sensations.

Leur sélection a été opérée en concertation avec les professionnels de santé et de la dépendance.

### **Implantation de mobilier économe en énergie :**

#### **1/ Les toilettes sèches à lombricompostage**

Afin d'assurer la propreté du site, des toilettes publiques doivent être installées. Or le site étant constitué de remblais, il n'est pas facilement raccordable aux réseaux d'eau et d'électricité. Pour pallier cette contrainte technique, il a été décidé d'installer des toilettes sèches.

Toutefois, les systèmes classiques se sont révélés inadaptés à la forte fréquentation du parc : ils auraient nécessité un entretien trop fréquent. Le choix s'est donc porté sur la technique du lombricompostage (entretien annuel).

#### **2/ Les candélabres à énergie solaire et éolienne**

De la même manière, l'éclairage du parc ne peut être réalisé que par un recours aux énergies renouvelables.

La solution de candélabres à énergie solaire et éolienne a été retenue en raison de la bonne exposition au vent du parc.

Le parc fera l'objet d'un léger aménagement paysager avec plantation d'espèces locales en bordure de la voie ferrée et

## ➤ **Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :**

- 2008 : constat du manque de lieux récréatifs sur Verneuil-sur-Avre, demande des habitants
- 2008 - 2011 : premières tranches de travaux
- Avril 2012 : travaux d'aménagement de l'aire de sport intergénérationnelle (modules) et du parking végétalisé
- Avril 2013 : amélioration de l'accessibilité, réalisation des cheminements
- Avril 2014 : installation du mobilier et paysagement du site
- Juillet 2014 : fin des travaux

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ **Lieu de réalisation de l'opération :**

- Parc Reine Mathilde, Verneuil-sur-Avre

### ➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

Principalement de la Commune de Verneuil-sur-Avre, voire des cantons alentours pour les personnes en maison de retraite ou souffrant de la maladie d'Alzheimer

## II. EVALUATION DU PROJET

- **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**
  1. Nombre d'habitants rencontrés pour définir le projet : 20 adultes et de nombreux enfants
  2. Nombre de professionnels de santé ou de la dépendance consultés : 7
- **Indicateur(s) de résultats (effets espérés) :**
  1. Fréquentation moyenne du parc durant les week-ends : 50 personnes
  2. Part d'adultes de plus de 50 ans fréquentant annuellement le parc : environ 10%
- **Critères de notation**

### **Partenariat/Concertation :**

Ce projet répond aux besoins exprimés par les habitants de Verneuil-sur-Avre. En effet, ceux-ci ont signalé le manque de parc, de jeux, de lieu d'échange et de lieu de vie commun.

La pertinence de l'installation de modules sportifs pour adultes a été validée auprès des professionnels de santé et de la dépendance (médecins des centres Alzheimer, de l'hôpital et des maisons de retraites ; animateur du réseau local de promotion de la santé ; kinésithérapeutes) et le choix des modules a été effectué avec eux. La MJC, l'association locale des nourrices agréées, les services techniques municipaux et la police municipale ont également été associés à la conception du projet.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) a été consulté pour préciser le plan d'aménagement d'ensemble du parc. L'esquisse réalisée a permis d'assurer une cohérence dans l'agencement des espaces ludiques et d'optimiser les cheminements.

### **Caractère pilote/Innovation :**

Ce projet propose un nouveau concept de parc urbain. L'innovation réside dans la proposition d'un espace de loisirs partagé par toutes les tranches d'âges de la population. Les équipements implantés relèvent de technologies novatrices.

### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* Les élus de Verneuil-sur-Avre
- *Comment ?*

En allant directement à la rencontre des habitants sur le site

En consultant les professionnels de santé et de la dépendance

En observant l'appropriation des modules par les différentes tranches d'âges dans un camping équipé

- *A quelle échelle ?* A l'échelle des cantons de Verneuil-sur-Avre, Breteuil-sur-Iton et Brezolles
- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Un diaporama présente les objectifs de l'aménagement et les différentes tranches de travaux.

### **Social :**

Les appareils de remise en forme et de gymnastique douce sont mis à disposition gratuitement et le parc est accessible à tous.

Ce projet favorise la création de lien entre les habitants en leur donnant un espace à vivre ensemble. Les échanges intergénérationnels sont favorisés puisque l'aménagement présente une offre de pratiques sportives adaptées à chaque âge de la vie.

### **Ecologie/Environnement :**

Préservation de l'environnement grâce à l'installation de toilettes sèches à lombricompostage, préservation de la ressource en eau, utilisation de l'énergie solaire et éolienne, absence d'émission de gaz à effet de serre, gestion différenciée de ce nouvel espace vert (plantation d'espèces locales, désherbage non chimique, etc.)

### **Economie :**

Le projet mobilise des entreprises locales. Il contribue donc à leur activité.

Ce parc est autosuffisant car ses équipements ne susciteront pas de dépenses énergétiques supplémentaires grâce à l'emploi des énergies renouvelables.

### III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>
<b>Sport / Santé / Accessibilité</b>	
Modules pour les 40-70 ans (également adaptés aux handicapés)	17 645,00
Accès : parking végétalisé (depuis la rue Robert Schuman)	5 385,00
Terrassement accès (depuis la rue Henri I)	24 592,50
<b>Aménagement économe en énergie</b>	
Candélabres solaires et éoliens	31 188,00
Toilettes sèches publiques à lombricompostage	39 182,40
Paysagement	3 221,59
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>121 214,49</b>

<b>Financement d'origine publique</b>	<b>Montant en €</b>
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
	<b>0,00</b>
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
	<b>54 546,52</b>
Autofinancement	54 546,52
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>54 546,52</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	
	<b>66 667,97</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>121 214,49</b>

<b>Financement d'origine privée</b>	<b>Montant en €</b>
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

<b>Recettes prévisionnelles générées par le projet</b>	<b>Montant en €</b>
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>121 214,49</b>
---------------------------------------	-------------------